

SUBSIDES—*Suite*.

POSTES.

AFFRANCHISSEMENT DES LIVRES.

M. Borden—L'affranchissement des livres imprimés a été porté de 4 cents à 8 cents la livre, c'est rétrograder—5786 ; du moment où l'on a imposé les journaux, pourquoi ne pas faire bénéficier les livres d'une réduction—5786.

Mulock (sir W.)—Le tarif est le même qu'aux Etats-Unis—5786 ; autrefois nous laissions venir au Canada les livres à trop bon marché—5788.

ACCIDENTS AUX COURRIERS CONVOYEURS.

Mulock (sir W.)—Le département des Postes n'assure pas ses employés à des compagnies d'assurances mais, en cas de mort, paie \$2,000 aux héritiers de l'employé tué—5918 ; ceux-ci n'auraient pas de recours contre les compagnies de chemins de fer car ils voyagent sans payer et de ce fait renoncent à toute réclamation—5918.

M. Sproule—Beaucoup d'avocats doutent que cette convention délève les compagnies de leur responsabilité pécuniaire—5919.

CAUTIONNEMENTS.

Mulock (sir W.)—Le gouvernement a renoncé aux polices de garantie ou aux garanties individuelles ; il faut verser maintenant au fonds de cautionnement un pourcentage du salaire, soit \$2 par \$500—5921.

M. Sproule—Ce système est préférable à l'ancien—5921.

DEFICIT CONSERVATEUR DANS LE DÉPARTEMENT DES POSTES.

Mulock (sir W.)—L'exercice 1903 du département des Postes se solda par un excédent de \$395,000 et si l'on tient compte du déficit laissé par le service de l'Atlin et du Yukon, on trouve un excédent net de \$298,000—5658 ; on reproche au ministre des Postes de tenir un compte séparé des dépenses de l'Atlin et du Yukon, mais les conservateurs faisaient la même chose pour le service postal des Territoires qui n'entraîna pas au budget général des Postes—5666 ; à la chute du gouvernement conservateur en 1896, il restait des comptes impayés au département des Postes dépassant de \$680,000 les crédits votés—5667 ; c'était une accumulation de déficits successifs—5667 ; de plus, il y avait pour l'exercice une moins value de \$780,000, en sus des \$680,000—5667 ; l'équilibre a été rétabli au moyen d'un crédit spécial dans la loi des finances de 1896-1897—5668 ; si on avait tout additionné, il y aurait eu un déficit total de \$1,400,000—5670 ; l'erreur des conservateurs a été de ne pas demander chaque année une somme suffisante pour faire face aux dépenses de l'année—5672 ; texte du rapport des comptables auditeurs nommés en 1896—5674 ; les contribuables en 1903 ont économisé \$1,000,000, du fait de la réduction du port des lettres ; \$780,000 de déficits qu'ils n'ont pas eu à payer et \$292,000 d'excédent qui a été versé au trésor—5696.

SUBSIDES—*Suite*.

M. Clancy—Le ministre se crée des excédents en affamant le service—5660 ; en 1896, la taxe postale était, par tête, de 93 centins, en 1903, elle est de 97 centins—5661 ; les populations agricoles ont été victimes de la prétendue réduction des postes—5661.

M. Henderson—Le reliquat des déficits accumulés, les \$680,000 devaient faire partie du déficit de \$780,000 compté pour 1896 et non s'y ajouter—5670.

DEPENSES CASUELLES.

Mulock (sir W.)—Il est impossible de dire à l'avance quel emploi sera fait des crédits demandés pour faire face aux dépenses casuelles d'un département, le titre même du crédit l'indique—2014.

FACTEURS DE POSTE DE MONTREAL.

M. Monk—Il y a besoin d'une réorganisation complète au bureau de poste de Montréal—5767 ; insuffisance de traitement et rigueur de direction—5767 ; exposé de griefs des facteurs—5768 à 5771.

Mulock (sir W.)—M. Monk base un réquisitoire sur une lettre anonyme publiée dans un journal—5772 ; il est faux que les commis soient obligés de travailler après les heures régulières—5773 ; quelques-uns y sont obligés et reçoivent une rémunération supplémentaire—5773 ; rapport de M. Ross, surintendant en chef—5774 ; c'est le gouvernement libéral qui a établi la journée de huit heures aux postes, règlement—5776 ; il est faux que les facteurs parcourent 6 lieues par jour—5776 ; le bureau de poste de Montréal laisse à désirer comme installation—5777 ; la tendance doit être de décentraliser le système des postes—5777 ; avant longtemps le gouvernement aura remédié à l'encombrement de l'hôtel des postes à Montréal—5777 ; les assertions du mémoire lu sont fausses—5778.

M. Borden (R. L.)—C'est une excellente chose d'avoir des excédents dans le service postal, mais il ne faut pas que cet excédent soit obtenu en rétribuant insuffisamment les employés ou en les accablant d'ouvrage—5780 ; observations du grand jury de Halifax dans la cause d'O'Connell—5781.

Mulock (sir W.)—C'est une tendance générale quand un service va mal de demander d'augmenter le personnel—5782 ; il est faux que les employés soient surchargés d'ouvrage—5782.

M. Maclean—Si le gouvernement réunissait en un seul, sous son autorité les services postal, télégraphique et téléphonique il pourrait payer un prix suffisant un employé qui ferait un bon service—5759.

GRIMSBY, ONT., BUREAU DE POSTE.

M. Lancaster—Lettre de M. Doran, de Grimsby, demandant l'amélioration du service postal en cet endroit—5755 ; et surtout du local—5755.

Mulock (sir W.)—Cite le rapport du département qui prouve que le local est amplement suffisant—5764.